



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE LAC SAINT-JEAN EST MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil Municipal de la Municipalité de Sainte-Monique tenue à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, mardi 4 juillet 2017 à 19h30.

Présences : Mme Dolorès Boily, mairesse,
M. Pascal Gauthier, conseiller # 1
M. Gilles Cayouette, conseiller # 2
M. Jacques Vachon, conseiller # 4
M. Mario Desbiens, conseiller # 5
M. Bruno Boily, conseiller # 6

Absence : Mme Suzanne Larouche, conseillère # 3

Il y a quorum à cette séance qui est présidée par Mme Dolorès Boily, mairesse. Est également présent M. Mathieu Lapointe, directeur général et secrétaire-trésorier.

1 - OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE

Madame la mairesse souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de la séance.

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION CM2017-117

Il est proposé par M. Mario Desbiens appuyé par M. Jacques Vachon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter, séance tenante, l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 juin 2017
4. Correspondances :
 - a) Une lettre de remerciement de l'école Jean Gauthier pour la réalisation de la Course secondaire
 - b) Une lettre d'invitation à la 10^{ième} édition de la Classique de golf Waskahegen
 - c) Une lettre d'information du CREDD sur les activités de sensibilisation de consommation de l'eau potable
 - d) Une lettre d'information du Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean concernant l' élu municipal de l'année
 - e) Une lettre d'information du Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean concernant un hommage rendu à un membre
 - f) Une lettre de remerciement de la Fondation de l'hôtel-Dieu d'Alma pour la contribution municipale
 - g) Une lettre de demande de commandite de Centraide
 - h) Une lettre d'invitation au « souper fesse de bœuf » dans le cadre de l'activité « À l'eau Péribonka
 - i) Une lettre d'invitation au colloque sur la réalité des maisons des jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean
5. Rapport des comités
6. Approbation des comptes pour la période du mois de juin 2017
7. Avis de motion règlement 340-17 modifiant les usages autorisés dans les zones 1 F, 2F et 3F
8. Demande de dérogation mineure – 615, route 169
9. Autorisation pour aller en appel de candidatures pour le brigadier scolaire
10. Nomination d'une personne pour l'accès à Clicséquur
11. Autorisation pour signer l'entente avec l'OMH dans le cadre du programme de supplément au loyer – SL1
12. Changement au calendrier des assemblées
13. Divers :



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

A) _____
B) _____

14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

3- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 24 AVRIL ET DU 8 MAI 2017

RÉSOLUTION CM2017-118

Il est proposé par M. Mario Desbiens, appuyé par M. Pascal Gauthier et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'exempter le directeur général de la lecture du procès-verbal et d'adopter, séance tenante, le procès-verbal du 5 juin 2017.

4 - CORRESPONDANCE

- a) Une lettre de remerciement de l'école Jean Gauthier pour le support de la municipalité dans la réalisation de la « Course secondaire » et la participation des élèves de la municipalité à l'évènement.
- b) Une lettre d'invitation à la 10 ième édition de la Classique de golf Waskahegen pour les élus de la municipalité.
- c) Une lettre d'information du Conseil régional de l'environnement et du développement durable sur les activités de sensibilisation à la consommation de l'eau potable qui se sont tenues à l'école primaire. La municipalité pourra inclure ces activités dans ses activités de sensibilisation qu'elle doit tenir dans la stratégie d'économie d'eau potable du gouvernement du Québec.
- d) Une lettre du Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean nous informant que Mme Suzanne Larouche a été nommée élue municipale de l'année au sein du réseau.
- e) Une lettre du Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean nous informant qu'un hommage a été rendu à Mme Normande Gauthier pour ses 30 ans d'implication au sein du réseau et à la bibliothèque de Sainte-Monique.
- f) Une lettre de remerciement de la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma pour la contribution financière de la municipalité aux affaires de la Fondation.
- g) Une lettre de demande de commandite de Centraide Saguenay-Lac-Saint-Jean à laquelle la municipalité ne donnera pas suite.
- h) Une lettre d'invitation au « souper fesses de bœuf » dans le cadre des activités de la Traversée du Lac. Les élus intéressés contacteront le directeur général pour la réservation de billets.
- i) Une lettre d'invitation au colloque sur la réalité des maisons des jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean à laquelle les élus ne participeront pas. Le directeur général se chargera d'évaluer la pertinence d'envoyer un employé au colloque.
- j) Une lettre de demande de commandite de l'Auberge île du Repos

5 - RAPPORT DES COMITÉS

Les membres du conseil font un compte-rendu détaillé des réunions et autres actes relatifs à leurs comités.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

6 -APPROBATIONS DES COMPTES

RÉSOLUTION CM2017-119

Il est proposé par M. Mario Desbiens, appuyé par M. Jacques Vachon et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'approuver les listes des comptes

à payer produites au conseil pour la période du mois de juin 2017, lesquelles ont été précédemment vérifiées par le comité des finances et d'autoriser le Secrétaire-trésorier à libérer les fonds à cet effet.

La liste des comptes suivants a été produite au conseil:

Comptes à payer	113 429.71 \$
Comptes déjà payés	14 753.35 \$
TOTAL	128 183.06 \$

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-haut mentionnés et les autres résolutions inscrites au présent procès-verbal, ladite liste en faisant partie intégrante.

Mathieu Lapointe, directeur général et secrétaire-trésorier

7 -AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 340-17 MODIFIANT LES USAGES AUTORISÉS DANS LA ZONE 1F, 2F ET 3F

RÉSOLUTION CM2017-120

M. Gilles Cayouette donne un avis de motion que lors d'une subséquente assemblée, il y aura la présentation d'un règlement visant à modifier les usages autorisés dans les zones 1F, 2F et 3F. Les usages autorisés dans les zones 1F, 2F et 3F sont modifiés pour autoriser dorénavant les usages agricoles, en plus des usages déjà autorisés dans ces zones.

8- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 615, ROUTE 169

RÉSOLUTION CM2017-121

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 615, route 169, désire agrandir son bâtiment d'entreposage du côté gauche et que les marges prescrites ne seront pas respectées;

CONSIDÉRANT QU' il ne s'agit pas d'un secteur résidentiel;

CONSIDÉRANT QUE le voisin a donné son accord à la dérogation demandée;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'autorisation de la dérogation mineure;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Bruno Boily, appuyé par M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser, séance tenante, la demande de dérogation mineure de M. Dave Tremblay, résidant au 615, route 169.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

9- AUTORISATION POUR ALLER EN APPEL DE CANDIDATURES POUR LE BRIGADIER SCOLAIRE

RÉSOLUTION CM2017-122

Il est proposé par M. Pascal Gauthier, appuyé par M. Jacques Vachon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser, séance tenante, le directeur général à procéder à l'appel de candidature pour le brigadier scolaire pour la saison 2017-2018.

10- NOMINATION D'UNE PERSONNE POUR L'ACCÈS À clicSÉCUR

RÉSOLUTION CM2017-123

Il est proposé par M. Jacques Vachon, appuyé par M. Bruno Boily et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil que soit autorisé, séance tenante, Monsieur Mathieu Lapointe à :

- inscrire la municipalité aux fichiers de Revenu Québec;
- gérer l'inscription de la municipalité à clicSÉCUR – Entreprises;
- gérer l'inscription de la municipalité à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- remplir les rôles et assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises;
- consulter le dossier de la municipalité et agir au nom et pour le compte de la municipalité pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition passées courantes ou futures, ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient sur la municipalité pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts.

11- AUTORISATION POUR SIGNER L'ENTENTE AVEC L'OMH DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER – SL1

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

12- CHANGEMENT AU CALENDRIER DES ASSEMBLÉES

RÉSOLUTION CM2017-124

Il est proposé par M. Pascal Gauthier, appuyé par M. Bruno Boily et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de modifier, séance tenante, la date de la séance du mois d'août pour mardi le 29 août 2017 à 19h30.

13-DIVERS

- A) Il est mentionné qu'une évaluation devra être réalisée auprès de la bâtisse du terrain de balle en raison de problème d'humidité important observé au printemps 2017. Un suivi sera réalisé cet automne auprès du conseil.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

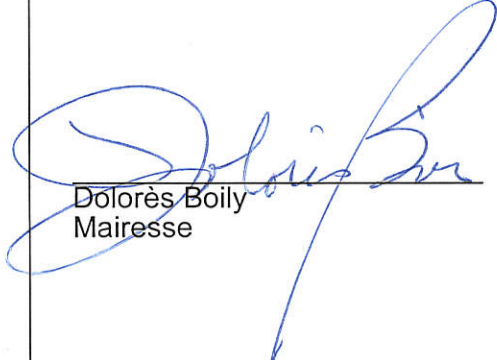
Plusieurs citoyens ont posé des questions pour lesquelles ils ont reçu des réponses de la part des membres du conseil.

15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION CM2017-125

Attendu que tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ont été traités, il est proposé par M. Pascal Gauthier et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

La séance est levée à 20h 25



Dolorès Boily
Mairesse



Mathieu Lapointe
Directeur général
et secrétaire-trésorier